

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
SYNTHÉTIQUE**



**CAISSE DE RETRAITE DU
PERSONNEL NAVIGANT
PROFESSIONNEL DE
L'AÉRONAUTIQUE CIVILE**





Photo réalisée avant le Conseil d'administration du 3 octobre 2013, avec les administrateurs présents.

1^{er} rang, assis de gauche à droite

Jean SERRAT, Ex-CdB sté Corsair - Guy TARDIEU, Délégué général Fnam et Csta - Richard MONNOYER, Représentant le Gifas - Michèle PAIRAULT-MEYZER, Présidente Crpn et Directeur honoraire sté Air France - Jean-Michel MOUTET, Vice-Président Crpn et Ex-CdB sté Air France - Jacques RENUCCI, Chef de cabine. sté Air France - Etienne STOFER, Directeur Crpn - Pierre BOSSE, Directeur général sté Hop/Airlinair.

2^e rang, debout de gauche à droite

Jean-Baptiste VALLÉ, (*) Représentant le Scara - Pascal GUÉRIN, CdB sté Air France - Jean-Luc PAILLET, Ex-Chef de cabine principal sté Air France - Patrick TAMBURINI, Ex-Chef de cabine principal sté Air France - André RETORNAZ, Ex-OMN sté Air France - Alain GOUTEL, Directeur du cabinet du Secrétaire général Dgac - Michel CARUEL, Directeur du contrôle interne et audit interne sté Air France.

(*) *Remplacé par M. Jean-Pierre Bes, Secrétaire général du Scara, nommé par arrêté publié le 22/10/2013. (postérieurement à la réalisation de la photo ci-dessus)*

3^e rang, debout de gauche à droite

Olivier PRÉVOST, Responsable des filiales et participations sté Air France - Jean-Luc FOURDRINIER, Sous-Directeur de la surveillance et de la réglementation aéronautique Ministère de la Défense - Pascal VERNEAU, Mécanicien navigant d'essais Sté Airbus SAS - Franck GRELIN, Chef de cabine principal sté Air France - Antoine SANTERO, Chef de cabine sté Air France - Sylvain DALLANT, CdB Sécurité Civile Hélicoptère - François SOUTHAREWSKY, Directeur des ressources humaines PN sté Air France.

INFORMATION

Le rapport d'activité synthétique est disponible en consultation sur le site internet www.crpn.fr.



Les élections se sont déroulées en juin 2013. Le taux de participation a atteint 47,39%. Les administrateurs représentant les affiliés au Conseil d'administration de la CRPN sont les suivants :

Collèges	Titulaires	Suppléants	Listes présentées par les organisations et/ou les associations suivantes :
1^{er} Essais & Réceptions	Pascal VERNEAU	Christophe PRIBILSKI	SNPNAC
2^e Pilotes & ANT (*) du Transport aérien	Stéphane GAULTIER Pascal GUÉRIN Michel JANOT	Guillaume SCHMID Yves DESHAYES Laurent WEISER	SNPL France ALPA
3^e PNC du Transport aérien	Franck GRELIN Jacques RENUCCI Antoine SANTERO	Pierre-Yves GOARANT Jean-Luc PINET Laurent NICOLAS	SNPNC-FO et UNSA Aérien
4^e Travail aérien	François TAUVERON	Sylvain DALLANT	SNPNAC
5^e Retraités	Jean-Michel MOUTET	André RETORNAZ	ARAF, APNA, SNOMAC et SNPL France ALPA
	Jean SERRAT	Pierre-Yves DEBROISE	ARPPNAC , SNPNAC, AA EPNER et Amicale des Pompiers du Ciel de Marignane
	Patrick TAMBURINI	Jean-Luc PAILLET	SNPNC-FO, UNAC et UNSA Aérien

(*) ANT : Autres Navigants Techniques



Le nouveau conseil a élu, le 4 juillet 2013, M^{me} Michèle PAIRAULT-MEYZER, Présidente et M. Jean-Michel MOUTET, Vice-Président.



PRÉSIDENCE

Présidente : Michèle PAIRAULT-MEYZER
Vice Président : Jean-Michel MOUTET

Commissaire du Gouvernement représentant le
Ministre chargé de la sécurité sociale
le Directeur de la sécurité sociale
ou son représentant

Représentant du Ministre
chargé de l'aviation civile
Directeur du travail, Chef de la mission du droit du
travail et des affaires sociales à la DGAC :
Gérard RUCAY

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS NOMMÉS PAR ARRÊTÉ

(par ordre alphabétique par représentation)

TITULAIRES

SUPLÉANTS

Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien

Jean-Pierre BES
Secrétaire général
SCARA

Christophe HARDIN
Conseiller PN
SCARA

Michel CARUEL
Directeur du contrôle interne et audit interne
Sté AIR FRANCE

François MONTEL
Représentant la FNAM

Pierre MIE
Directeur des affaires sociales
Sté AIR FRANCE

Olivier HERBEMONT
Directeur des affaires immobilières
Sté AIR FRANCE

Michèle PAIRAULT-MEYZER
Directeur honoraire
Sté AIR FRANCE

Françoise MATAILLET
Directrice des affaires sociales
FNAM

Olivier PRÉVOST
Responsable des filiales et participations
Sté AIR FRANCE

Frédérique LACOMBE
Trésorière
Sté AIR FRANCE

Martine SELEZNEFF
Directeur Général
Sté REGIONAL

Pierre BOSSE
Représentant la FNAM

François SOUTHAREWSKY
Directeur des ressources humaines PN
Sté AIR FRANCE

Christophe BOIRON
Directrice des Ressources Humaines
Cie CORSAIR

Guy TARDIEU
Délégué général
FNAM et CSTA

Bertrand d'YVOIRE
Directeur Compagnie aérienne
Sté DASSAULT FALCON SERVICE

Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique

Richard MONNOYER
Représentant le
GIFAS

Hélène TINLOT
Chef du département administration générale
Sté EUROCOPTER

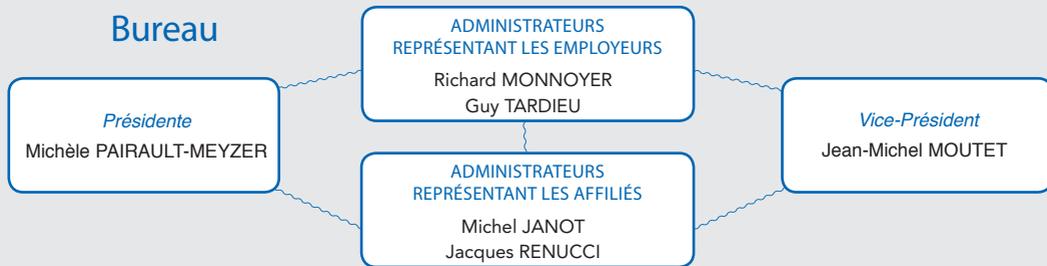
Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel

Jean-Luc FOURDRINIER
Sous-directeur de la surveillance et de la
réglementation aéronautique
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Brennusia GIUDICELLI
Directrice des ressources humaines CCP SO
Site Méditerranée
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Alain GOUTEL
Directeur du cabinet du secrétaire général
DGAC

Véronique MARTIN
Adjointe au sous-directeur des personnels
DGAC



ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS

(par ordre alphabétique du titulaire dans le collège)

TITULAIRES

SUPLÉANTS

Collège des Essais et Réceptions

Pascal VERNEAU Mécanicien navigant d'essais – Sté AIRBUS SAS	Christophe PRIBILSKI Expérimentateur navigant d'essais – CEV
--	--

Collège des Pilotes et Autres Navigants techniques du transport aérien

Stéphane GAULTIER Commandant de bord – Sté BRIT AIR	Guillaume SCHMID Pilote – Sté AIR FRANCE
Pascal GUÉRIN Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	Yves DESHAYES Commandant de bord – Sté AIR FRANCE
Michel JANOT Pilote – Sté AIR FRANCE	Laurent WEISER Commandant de bord – Sté AIR FRANCE

Collège du Personnel navigant commercial du transport aérien

Franck GRELIN Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	Pierre-Yves GOARANT Chef de cabine – Sté BRIT AIR
Jacques RENUCCI Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	Jean-Luc PINET Chef de cabine – Sté AIGLE AZUR
Antoine SANTERO Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	Laurent NICOLAS Instructeur PNC – Sté EASYJET

Collège du Travail Aérien

François TAVERON Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE AVION	Sylvain DALLANT Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE HÉLICOPTÈRE
---	--

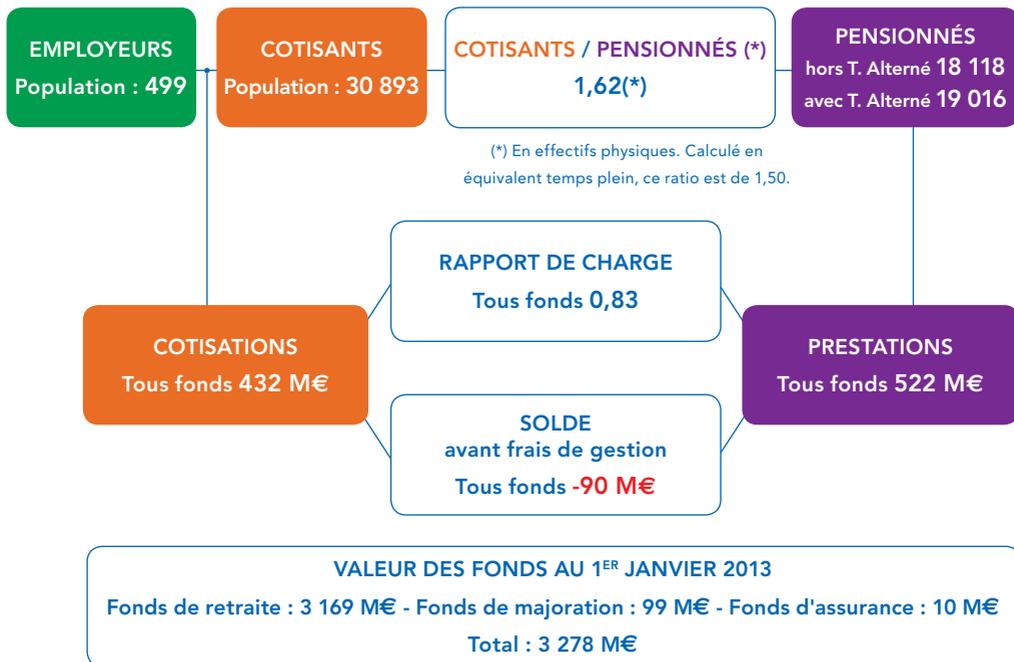
Collège des Retraités

Jean-Michel MOUTET Ex-Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	André RETORNAZ Ex-Officier Mécanicien Navigant – Sté AIR FRANCE
Jean SERRAT Ex-Commandant de bord – Sté CORSAIR	Pierre-Yves DEBROISE Ex-Pilote d'essais expérimental – CEV
Patrick TAMBURINI Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	Jean-Luc PAILLET Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE



Chiffres clés CRPN

Le régime CRPN en 2012

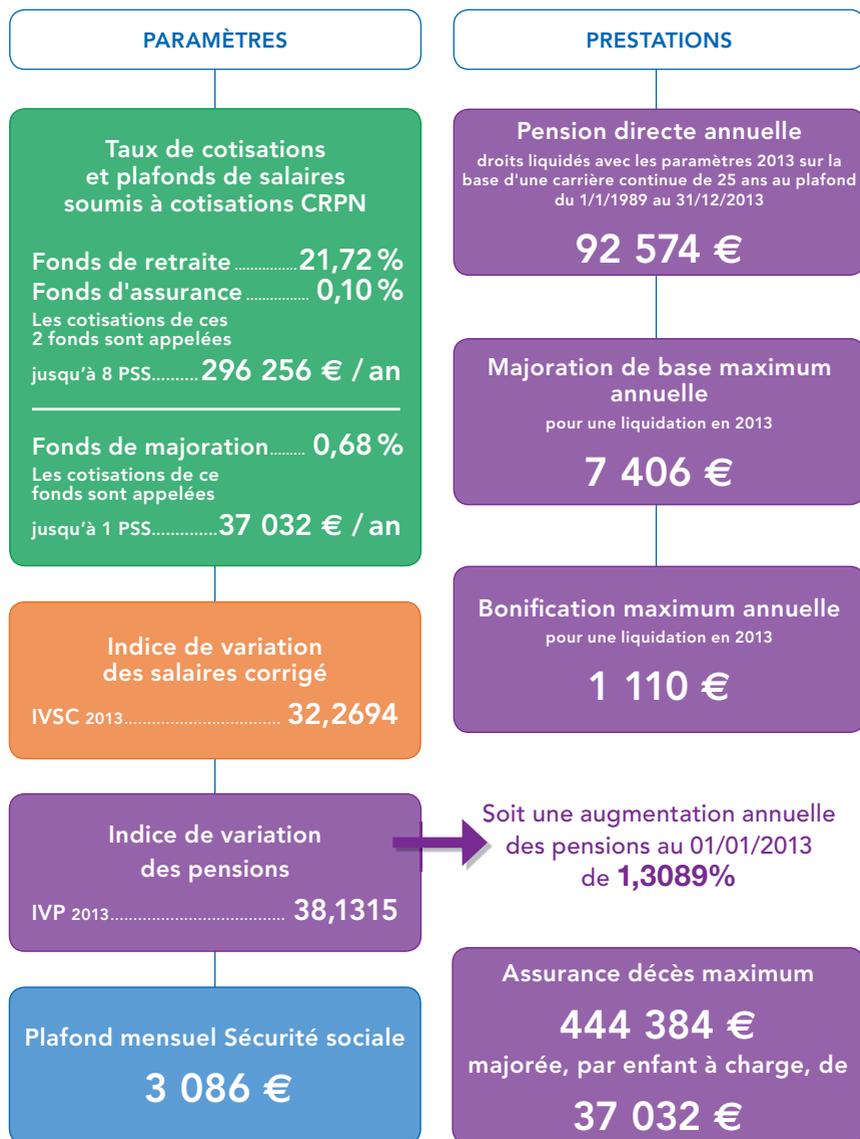


Sommaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	2-5
ÉLECTIONS 2013 AU CA.....	3
LES CHIFFRES CLÉS DE LA CRPN.....	6-7
CONSEIL DE DIRECTION ET ORGANIGRAMME.....	8
RAPPORT DE GESTION.....	9-12
→ Régime.....	9
→ Allocation stratégie.....	11
→ Répartition des réserves.....	11
→ Réserves mobilières.....	12
→ Réserves immobilières.....	12

ÉTATS FINANCIERS SYNTHÉTIQUES.....	13
STATISTIQUES.....	14-25
→ Les cotisants.....	14
→ Les liquidations de pension.....	16
→ Les pensionnés.....	19
→ La prévoyance.....	22
→ Les employeurs.....	23
→ L'évolution des Équilibres.....	24
EN BREF.....	26-27

Éléments CRPN pour 2013





Conseil de direction

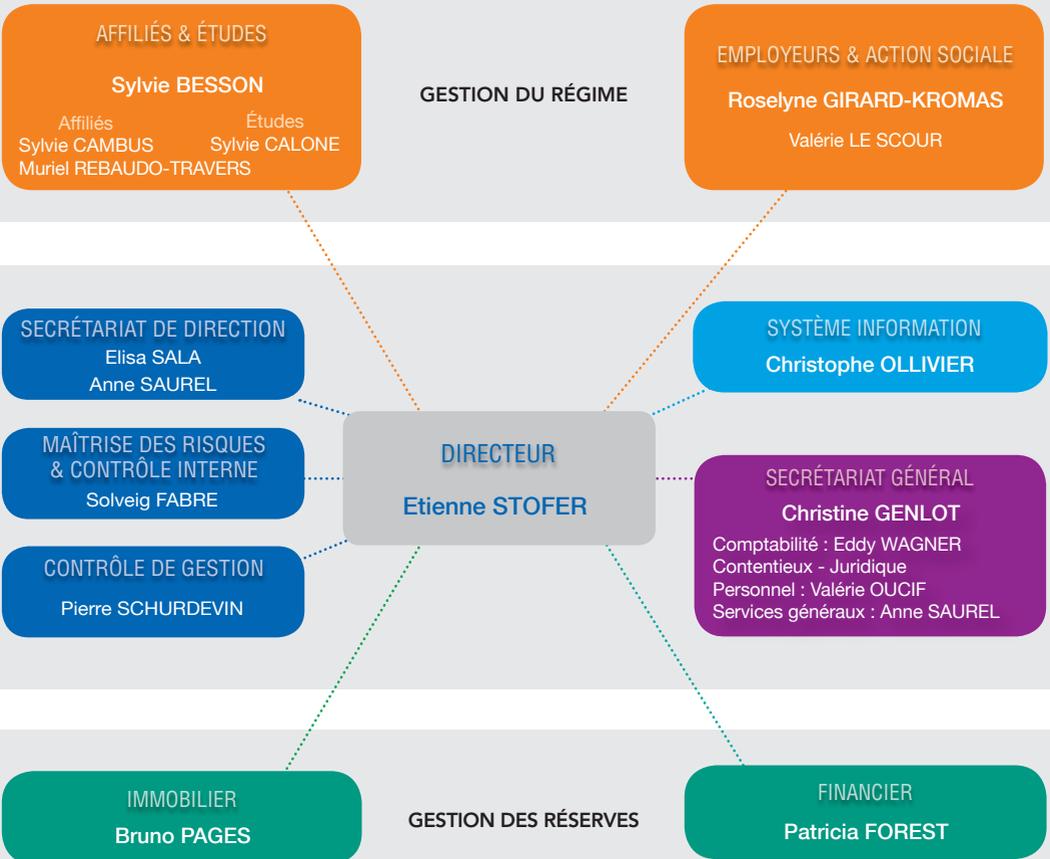


- ① Etienne STOFER, Directeur
- ② Christine GENLOT, Secrétaire général
- ③ Bruno PAGES, Responsable du service immobilier
- ④ Roselyne GIRARD-KROMAS, Chef du service employeurs et action sociale
- ⑤ Sylvie BESSON, Chef du service affiliés et études
- ⑥ Christophe OLLIVIER, Responsable du service informatique
- ⑦ Patricia FOREST, Responsable du service financier

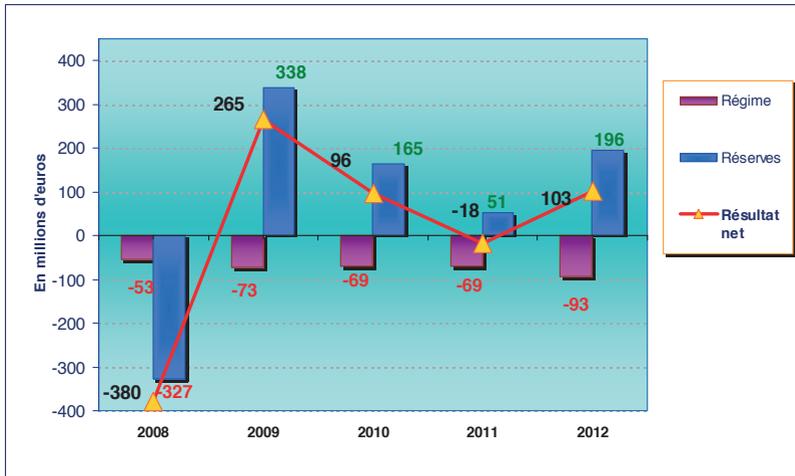


Organigramme

des services de la CRPN au 1^{er} octobre 2013



Evolution du résultat net sur 5 ans



Le résultat net total s'élève à **103 M€** en 2012.

RÉGIME

Le déficit du régime s'est fortement accentué en 2012 (93,2 M€ contre 69 M€ en 2011) ; ceci résulte de plusieurs facteurs :

- ✚ Les prestations ont progressé de 4,1 %, sous l'effet de l'indexation des pensions de 2,38 % en masse sur l'année et de la progression du nombre de pensionnés ;
- ✚ les cotisations régressent de -0,9 %, en raison d'une légère baisse du taux de cotisations moyen global (21,94 % contre 22 %) et de la masse salariale soumise à cotisations.

Le rapport de charge simple (sur les 3 fonds) baisse sensiblement en passant de 0,869 en 2011 à 0,829 en 2012.

Sur le plan des entreprises, l'année a été marquée par l'arrêt de l'activité des écoles de pilotage Amaury de la Grange et AEROPILOT et les grandes difficultés de l'ESMA.

Par ailleurs, la CRPN poursuit ses actions pour sécuriser le périmètre d'entreprises cotisant au régime et ce, dans le cadre de la législation européenne.



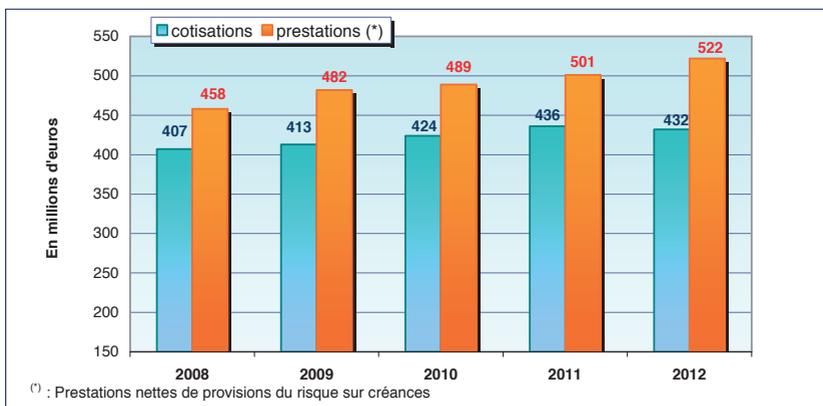
Compte de résultat (tous fonds) du régime

En milliers d'euros	2012	2011 Pro forma (1)	Variations	
			en valeur	en %
FONDS DE RETRAITE	(85 117)	(65 797)	(19 319)	29,4%
Cotisations	423 590	423 147	443	0,1%
Variation du risque s/ créances	(302)	(251)	(51)	20,3%
Prestations	(504 995)	(485 365)	(19 630)	4,0%
Coûts de fonctionnement (2)	(3 410)	(3 328)	(82)	2,5%
FONDS MAJORATION	(7 512)	(3 841)	(3 671)	95,6%
Cotisations	6 405	10 924	(4 519)	-41,4%
Variation du risque s/ créances	(9)	(9)	(9)	NS
Prestations	(13 814)	(14 665)	851	-5,8%
Coûts de fonctionnement (2)	(93)	(101)	7	-7,9%
FONDS D'ASSURANCE	(756)	664	(1 420)	NS
Cotisations	2 003	1 974	29	1,5%
Variation du risque s/ créances	(1)	(7)	6	NS
Prestations	(2 739)	(1 295)	(1 444)	111,5%
Coûts de fonctionnement (2)	(19)	(9)	(10)	NS
FONDS SOCIAL	149	(17)	166	NS
Cotisations et produits	715	100	615	NS
Prestations	(566)	(117)	(449)	NS
ENSEMBLE DES 4 FONDS	(89 714)	(65 554)	(24 160)	36,9%
Cotisations et dotation au Fonds Social	432 712	436 145	(3 433)	-0,8%
Variation du risque s/ créances	(313)	(258)	(55)	21,3%
Prestations totales	(522 113)	(501 442)	(20 671)	4,1%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18	18	0	NS
RESULTAT DU REGIME	(93 217)	(68 974)	(24 244)	35,1%

(1) Les comptes de l'exercice 2011 sont présentés et établis en tenant compte des modifications apportées par le décret 2011-1500 dans la segmentation des prestations et cotisations entre les fonds.

(2) Les coûts de fonctionnement sont désormais répartis en proportion des prestations, conformément à la décision n°2011-29-02 du Conseil d'administration.

Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



Évolution du rapport de charge simple des trois fonds

	2008	2009	2010	2011	2012
Rapport de charge TOTAL comptable	0,8886	0,8560	0,8665	0,8698	0,8283

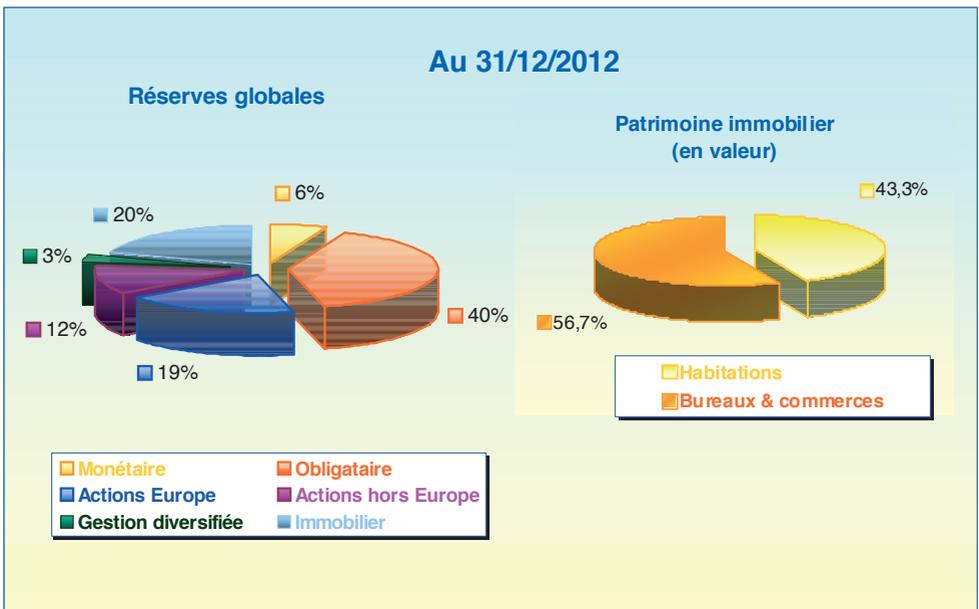
ALLOCATION STRATÉGIQUE

L'allocation stratégique validée par le conseil d'administration est restée sans changement sur l'exercice 2012 : 20 % d'immobilier, 30 % d'actions, 5 % de gestion diversifiée et capital investissement, 40 % d'obligations et 5 % de monétaire.

RÉPARTITION DES RÉSERVES

L'allocation tactique est restée assez proche de l'allocation stratégique de moyen terme, avec une légère surpondération des actions et du monétaire, et une sous-pondération de la gestion diversifiée. L'allocation en obligations gouvernementales est restée stable. Sa répartition entre pays de la zone Euro est restée concentrée sur les pays les plus solides de la zone Euro.

La part de l'**immobilier** dans l'allocation globale représente 19,7 % des réserves, en baisse en raison de l'appréciation de la valeur du portefeuille financier et de la cession d'un immeuble à mi année.



RÉSERVES MOBILIÈRES

Au 31 décembre 2012, le portefeuille de valeurs mobilières atteint 3 382 M€ en valeur de marché, en hausse de 372 M€ par rapport au 31 décembre 2011.

Sur l'exercice 2012, dans des marchés financiers qui ont finalement clôturé en forte hausse, la performance globale du portefeuille s'est élevée à 14,24 % pour un indice de référence en hausse de 12,89 %.

Tant sur les obligations que sur les actions, des plus-values et des reprises de provisions importantes ont ainsi été constatées en 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	12 599	11 669	930	8,0%
Résultat du portefeuille	165 061	26 122	138 939	n.s
Impôt sur les sociétés	(1 350)	(1 377)	27	-2,0%
RESULTAT NET DES RESERVES MOBILIERES	176 310	36 413	139 897	n.s

RÉSERVES IMMOBILIÈRES

La valeur de marché du patrimoine immobilier de la CRPN à fin 2012, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 818,3 M€ fin 2012 contre 839,5 M€ fin 2011. Cette variation, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par une baisse des valeurs vénales de 8,8 M€ et par la vente en bloc des immeubles lyonnais pour un montant de 12,4 M€.

Les principaux postes du compte de résultat du patrimoine direct CRPN sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Le résultat courant est stable d'un exercice sur l'autre ; le résultat net (19,7 M€) est en hausse de 32 % en raison principalement de la vente mentionnée précédemment.

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (loyers et autres produits, reprises de provisions)	24 906	24 863	43	0,2%
Charges d'exploitation & coûts de fonctionnement	(9 837)	(9 778)	(59)	0,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 069	15 086	(17)	-0,1%
Résultat de cession des immeubles	8 216	3 442	4 774	138,7%
Impôt sur les sociétés	(3 617)	(3 621)	4	-0,1%
RESULTAT NET DES RESERVES IMMOBILIERES	19 669	14 907	4 762	31,9%



BILAN SYNTHÉTIQUE

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	Variations	
			en valeur	en %
ACTIF				
Actif immobilisé	283 463	293 090	(9 627)	-3,3%
Actif circulant	3 048 523	2 941 614	106 909	3,6%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	<i>2 978 803</i>	<i>2 872 426</i>	106 377	3,7%
TOTAL DE L'ACTIF	3 331 986	3 234 704	97 282	3,0%
PASSIF				
Fonds de réserves	3 278 000	3 175 239	102 761	3,2%
Provisions pour risques & charges	161	171	(10)	-5,8%
Dettes financières et autres dettes	53 487	58 628	(5 141)	-8,8%
Comptes de régularisation - passif	338	665	(327)	-49,2%
TOTAL DU PASSIF	3 331 986	3 234 704	97 282	3,0%

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	Variations	
			en valeur	en %
Résultat du régime	(93 217)	(68 974)	(24 243)	35,1%
Résultat des réserves après IS	195 979	51 320	144 659	n.s
- <i>Réserves mobilières</i>	<i>176 310</i>	<i>36 413</i>	139 897	n.s
- <i>Réserves immobilières</i>	<i>19 669</i>	<i>14 907</i>	4 762	31,9%
RESULTAT NET	102 762	(17 654)	120 416	n.s



La présentation des statistiques du régime a été notablement remaniée sur le fond et sur la forme. De petites différences apparaissent entre les chiffres historiques, publiés sur les années 2008 à 2011 et ceux publiés dans cette synthèse. La nouvelle présentation intègre notamment les données des années antérieures (validées après publication) des employeurs en contentieux et les corrections effectuées à la demande des affiliés après réception de leur relevé annuel de carrière (non intégrées précédemment).

Les statistiques présentées dans cette synthèse ont été construites sur des données validées et enregistrées, arrêtées au 30 septembre 2013. Les mises à jour intervenues après cette date seront prises en compte dans le rapport qui sera publié en 2014 et viendront, le cas échéant, modifier à la marge les statistiques historiques présentées ici.

LES COTISANTS

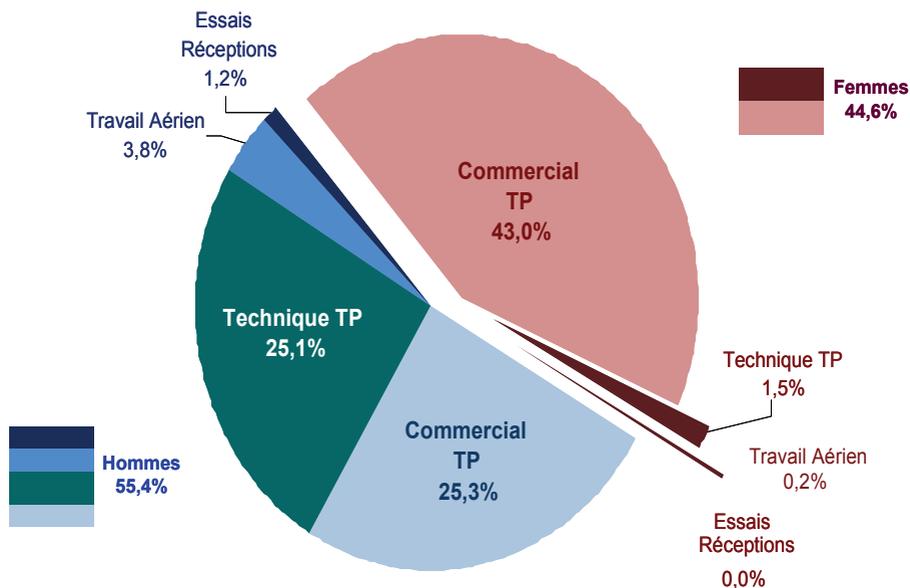
Évolution des effectifs de cotisants

		2008	2009	2010	2011	2012	2012 / 2011	2012 / 2008
Effectifs physiques des cotisants actifs	Transport Public	29 835	29 368	29 379	29 867	29 262	-2,0%	-1,9%
	dont PNT	8 112	7 951	7 909	7 815	7 699	-1,5%	-5,1%
	dont PNC	21 723	21 417	21 470	22 052	21 563	-2,2%	-0,7%
	Essais et Réceptions	350	344	341	341	348	2,1%	-0,6%
	Travail Aérien	1 295	1 245	1 264	1 309	1 283	-2,0%	-0,9%
	TOTAL	31 480	30 957	30 984	31 517	30 893		
Evolution N /N-1			-1,7%	0,1%	1,7%	-2,0%	-2,0%	-1,9%
Effectifs Equivalent Temps Plein	Transport Public	25 500	25 772	25 839	25 898	25 486	-1,6%	-0,1%
	dont PNT	7 364	7 392	7 337	7 215	7 131	-1,2%	-3,2%
	dont PNC	18 136	18 380	18 503	18 682	18 355	-1,8%	1,2%
	Essais et Réceptions	335	333	331	327	332	1,8%	-0,7%
	Travail Aérien	1 024	1 016	1 037	1 055	1 063	0,7%	3,8%
	TOTAL	26 859	27 120	27 207	27 279	26 882		
Evolution N /N-1			1,0%	0,3%	0,3%	-1,5%	-1,5%	0,1%

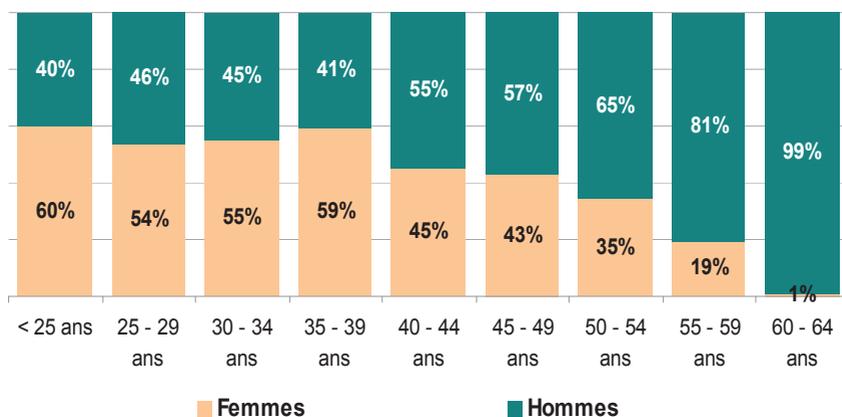
Évolution de l'âge moyen des cotisants

Années	Transport Public				Essais & Réceptions	Travail Aérien	TOTAL
	PNT femmes	PNT hommes	PNC femmes	PNC hommes			
2008	37a 3m	43a 8m	36a 2m	36a 9m	47a 5m	43a 8m	38a 8m
2009	37a 9m	44a	37a 4m	37a 9m	48a 1m	44a 1m	39a 4m
2010	38a 4m	44a 1m	37a 11m	38a 6m	48a 6m	44a 10m	40a
2011	39a	44a 8m	38a 2m	38a 10m	49a	44a	40a 2m
2012	40a	45a 4m	39a 1m	39a 7m	49a 4m	45a	41a 1m

➤ Répartition des hommes et des femmes cotisant en 2012



➤ Répartition par âge des hommes et des femmes en 2012

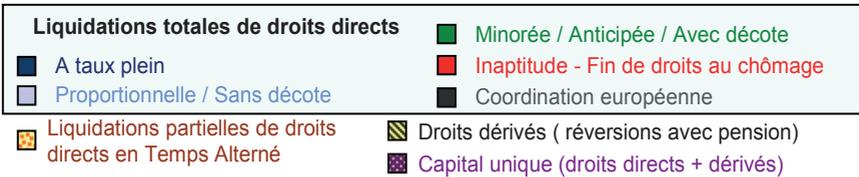
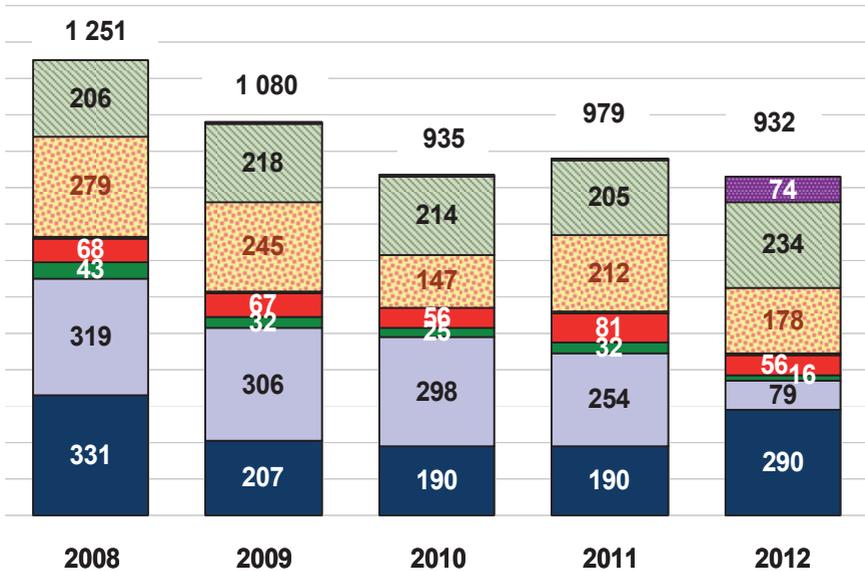




LES LIQUIDATIONS DE PENSION

Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années auxquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une inaptitude définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'inaptitude imputable au service. Les statistiques annuelles sur les liquidations sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité, pour tenir compte des pensions liquidées tardivement.

Historique du nombre de liquidations



► Caractéristiques des liquidations totales de droits directs

On désigne sous le terme de « liquidation totale », les liquidations de droits directs, avec pension viagère, après cessation de l'activité de navigant. Elles comprennent les liquidations « fin de temps alterné » et les liquidations « complètes en une seule fois ». Les liquidations partielles en Temps Alterné et les liquidations avec versement d'un Capital unique ne sont pas donc pas incluses dans cette catégorie.

Caractéristiques	PNT				PNC			TOTAL
	Transport public	Essais et Receptions	Travail Aérien	Total	Femmes	Hommes	Total	
Nombre de liquidations								
2010	192	7	44	243	218	109	327	570
2011	155	12	46	213	204	142	346	559
2012	135	18	34	187	166	93	259	446
Var 2012 / 2011	-12,9%	50,0%	-26,1%	-12,2%	-18,6%	-34,5%	-25,1%	-20,2%
Age moyen de liquidation								
2010	59,0	58,2	60,7	59,3	57,1	57,0	57,1	58,0
2011	57,8	62,3	60,4	58,6	57,2	55,8	56,6	57,4
2012	58,8	60,1	61,5	59,4	55,4	55,3	55,4	57,1
Var 2012 / 2011	1,8%	-3,5%	1,9%	1,4%	-3,1%	-0,9%	-2,2%	-0,5%
Nombre moyen d'annuités validées								
2010	24,2	28,5	17,8	23,2	12,1	15,6	13,2	17,5
2011	23,6	22,5	17,1	22,1	14,6	19,4	16,6	18,7
2012	24,3	27,6	16,4	23,1	19,3	25,3	21,4	22,1
Var 2012 / 2011	3,0%	22,7%	-4,1%	4,8%	32,3%	30,2%	29,5%	18,7%
Pension viagère annuelle moyenne*								
2010	47 872 €	63 014 €	21 372 €	43 510 €	8 934 €	12 638 €	10 169 €	24 383 €
2011	46 070 €	50 785 €	20 100 €	40 727 €	11 045 €	16 025 €	13 089 €	23 620 €
2012	49 068 €	63 428 €	18 494 €	44 892 €	15 281 €	21 655 €	17 570 €	29 025 €
Var 2012 / 2011	6,5%	24,9%	-8,0%	10,2%	38,3%	35,1%	34,2%	22,9%

*valeur à la liquidation (pension + bonification le cas échéant - hors majoration)

La baisse du nombre de liquidations totales, avec prise d'effet en 2012 (décompte arrêté au 30 juin 2013) et l'augmentation de la pension moyenne par rapport à 2011 s'explique, en partie, par l'augmentation du nombre de liquidations en capital unique, ce qui se traduit mécaniquement par une augmentation de la durée moyenne de carrière.



➤ Caractéristiques des liquidations partielles de droits directs en Temps Alterné

	PNT	PNC	TOTAL
Nombre de liquidations			
2010	28	119	147
2011	59	153	212
2012	52	126	178
Evolution 2012 / 2011	-11,9%	-17,6%	-16,0%
Age moyen de liquidation			
2010	55,6	51,1	52,0
2011	55,9	51,5	52,7
2012	56,6	51,5	53,0
Evolution 2012 / 2011	1,2%	0,2%	0,6%
Nombre moyen d'annuités validées			
2010	27,3	25,3	25,7
2011	28,0	24,2	25,2
2012	28,3	23,3	24,7
Evolution 2012 / 2011	1,0%	-3,6%	-1,9%
Pension mensuelle moyenne*			
2010	4 909 €	1 626 €	2 251 €
2011	5 064 €	1 564 €	2 538 €
2012	5 558 €	1 542 €	2 715 €
Evolution 2012 / 2011	9,8%	-1,4%	7,0%

*valeur à la liquidation (pension + bonification le cas échéant - hors majoration)

➤ Caractéristiques des liquidations de droits dérivés

Générateur de droit	Reversions conjoints			Reversions enfants*			TOTAL
	PNT	PNC	Total	PNT	PNC	Total	
Nombre de réversions							
2010	128	59	187	14	13	27	214
2011	123	53	176	13	16	29	205
2012	147	52	199	21	14	35	234
Evolution 2012 / 2011	19,5%	-1,9%	13,1%	61,5%	-12,5%	20,7%	14,1%
Age moyen à la réversion							
2010	72,0	69,8	71,3	15,8	14,5	15,2	64,2
2011	70,7	67,4	69,7	22,3	17,5	19,7	62,7
2012	71,1	67,6	70,2	16,9	14,5	15,9	62,1
Evolution 2012 / 2011	0,5%	0,3%	0,7%	-24,3%	-17,3%	-19,0%	-0,9%
Nb annuités validées							
2010	23,7	18,5	22,1	13,8	18,9	16,3	21,3
2011	24,1	20,7	23,0	20,9	14,6	17,4	22,2
2012	24,0	23,2	23,8	17,5	17,3	17,4	22,8
Evolution 2012 / 2011	-0,3%	12,5%	3,3%	-16,0%	18,1%	0,0%	2,7%
Pension annuelle moyenne(1)							
2010	26 422 €	10 178 €	21 297 €	3 069 €	3 717 €	3 381 €	19 037 €
2011	24 620 €	11 721 €	20 735 €	10 772 €	1 903 €	5 879 €	18 634 €
2012	27 943 €	14 291 €	24 376 €	6 225 €	1 773 €	4 444 €	21 395 €
Evolution 2012 / 2011	13,5%	21,9%	17,6%	-42,2%	-6,8%	-24,4%	14,8%

*reversions vers enfants mineurs et adultes handicapés

Taux de réversion : 60% pour le conjoint et 12% pour l'enfant ; cependant, s'il est orphelin (des 2 parents), le taux est de 72%
 (1) quote part des droits à pension + bonification le cas échéant - hors majoration, du générateur de droits
 pension temporaire pour les reversions enfants et viagère pour les reversions conjoints et handicapés

LES PENSIONNÉS

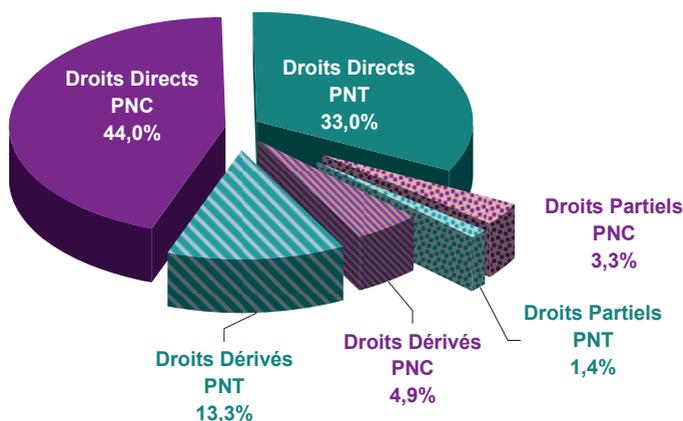
Les pensionnés sont classés en trois catégories distinctes :

- Les pensionnés de droits directs, ayant liquidé totalement leurs droits à pension (tous types de pensions confondus : taux plein, proportionnelle, avec décote, inaptitude, ...),
- Les pensionnés de droits directs ayant liquidé partiellement leurs droits à pension en poursuivant leur activité en temps alterné,
- Les pensionnés de droits dérivés (réversions conjoints et/ou enfants).

Les liquidations intervenues en 2013 (avec prise d'effet en 2012, voire 2011), n'ayant pas donné lieu à versement de pension en 2012, ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques.

➤ Répartition des pensionnés en 2012

Année de liquidation	Pensionnés de droits directs (liquidation totale)		Pensionnés de droits directs (liquidation partielle)		Pensionnés de droits dérivés		Total des pensionnés en 2012	
	PNC	PNT	PNC	PNT	PNC	PNT	PNC	PNT
< 1995	2 279	1 965			165	784	2 444	2 749
1995 - 1999	1 805	1 009			133	329	1 938	1 338
2000 - 2004	1 354	1 201	3	28	189	407	1 546	1 636
2005 - 2009	2 035	1 482	287	119	256	599	2 578	2 200
2010	324	242	100	21	68	136	492	399
2011	343	210	138	50	67	135	548	395
2012	233	168	105	47	55	145	393	360
TOTAL	8 373	6 277	633	265	933	2 535	9 939	9 077
Part	57,2%	42,8%	70,5%	29,5%	26,9%	73,1%	52,3%	47,7%





➤ Caractéristiques des pensionnés en 2012

Pensions de droits directs (liquidations totales)	PNT				PNC			TOTAL
	Transport public	Essais et Réceptions	Travail Aérien	Total	Femmes	Hommes	Total	
Nb pensionnés	4 769	372	1 136	6 277	5 651	2 722	8 373	14 650
Age moyen d'entrée en jouissance	57,3	56,4	58,2	57,4	52,3	53,6	52,8	54,8
Age moyen au 31/12/2012	70,9	74,8	72,9	71,5	66,0	66,5	66,2	68,4
Nb années en qualité de pensionné	13,6	18,4	14,7	14,0	13,6	12,9	13,4	13,7
Pension moyenne annuelle*	53 590 €	52 915 €	21 371 €	47 719 €	14 011 €	22 250 €	16 689 €	29 985 €
Durée de carrière cotisée (en années)	25,3	28,0	16,6	23,9	16,0	21,6	17,8	20,4

Pensions de droits directs (liquidations partielles en TA)	PNT			PNC			TOTAL
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Nb pensionnés	5	260	265	421	212	633	898
Age moyen d'entrée en jouissance	51,6	54,3	54,2	51,0	51,1	51,0	52,0
Age moyen au 31/12/2012	54,7	58,2	58,1	53,9	53,9	53,9	55,1
Nb jours de pension versée en 2012	60	56	56	90	70	83	75
Pension moyenne mensuelle*	5 262 €	5 520 €	5 515 €	1 592 €	1 862 €	1 682 €	2 813 €
Durée de carrière cotisée (en années)	27,5	30,0	30,0	24,6	27,5	25,5	26,9

Type de réversions Générateur de droits	Pensions de droits dérivés						TOTAL
	Reversions conjoints			Reversions enfants (1)			
	PNT	PNC	Total	PNT	PNC	Total	
Nb de réversataires en 2012	2 359	783	3 142	176	150	326	3 468
Age moyen d'entrée en jouissance	61,0	60,1	60,7	13,1	10,7	12,0	56,2
Age moyen au 31/12/2012	76,7	72,1	75,5	21,2	17,9	19,7	70,3
Nb années en qualité d'ayant droit	15,5	11,8	14,6	8,1	7,2	7,7	13,9
Pension moyenne annuelle*	25 692 €	11 625 €	22 187 €	7 895 €	2 576 €	5 448 €	20 613 €
Age de décès du générateur de droit	65,9	62,5	65,1	49,8	46,3	48,2	63,5
Durée de carrière cotisée** (en années)	20,3	17,7	19,7	13,7	13,8	13,7	19,1

*pension + bonification versée en 2012 (majoration exclue)

(1) mineurs, étudiants et adultes handicapés

**carrière du générateur de droits

➤ Évolution du nombre de pensionnés (effectifs physiques, hors pensionnés actifs en temps alterné)

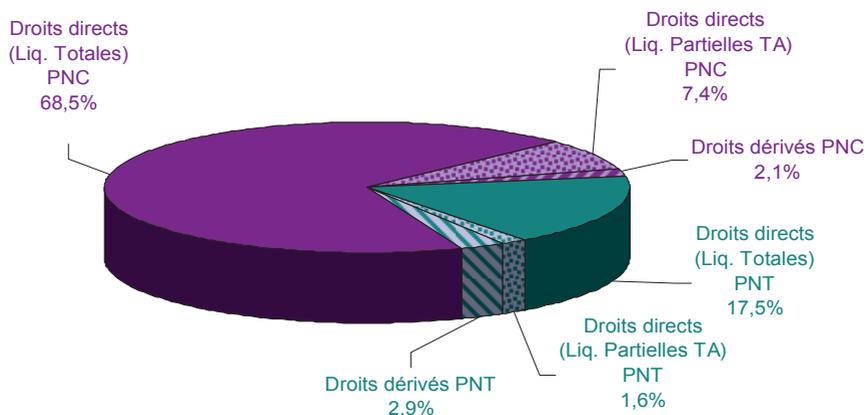
Années	Droits Directs (liquidations totales)		Droits dérivés				TOTAL	
	Effectif	Variation	(conjoints)		(enfants)		Effectifs	Variation
			Effectif	Variation	Effectif	Variation		
2008	13 225	4,22%	2 758	1,92%	360	-4,00%	16 343	3,63%
2009	13 640	3,14%	2 855	3,52%	378	5,00%	16 873	3,24%
2010	14 012	2,73%	2 953	3,43%	358	-5,29%	17 323	2,67%
2011	14 364	2,51%	3 028	2,54%	327	-8,66%	17 719	2,29%
2012	14 650	1,99%	3 142	3,76%	326	-0,31%	18 118	2,25%

Caractéristiques des pensionnés bénéficiaires de la majoration

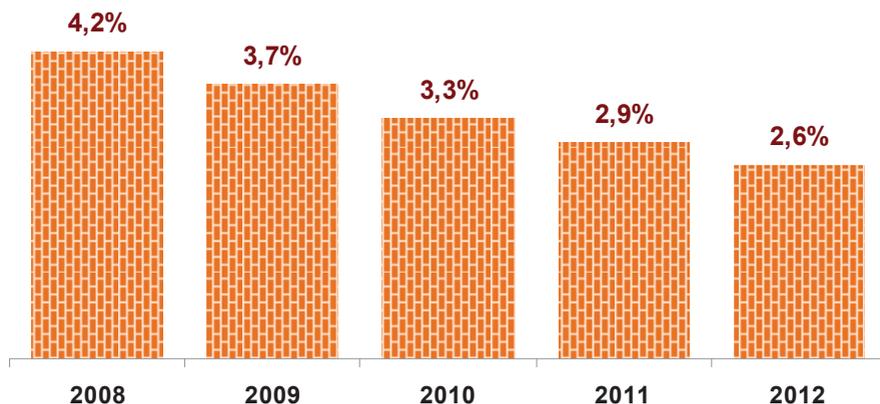
	PNT	PNC	Total
Nombre de pensionnés avec majoration de pension	833	2 384	3 217
dont : <i>pensionnés de droits directs avec liquidation totale</i>	425	1 565	1 990
<i>pensionnés de droits directs avec liquidation partielle en TA</i>	200	631	831
<i>pensionnés de droits dérivés</i>	208	188	396
Age moyen*	57,2	55,7	56,1
Montant moyen de la majoration mensuelle versée en 2012	432 €	485 €	471 €

* âge moyen des bénéficiaires de la majoration (pensionnés de droits directs, y compris temps alterné, hors pensionnés de droits dérivés)

Répartition en 2012 de la majoration de pension versée



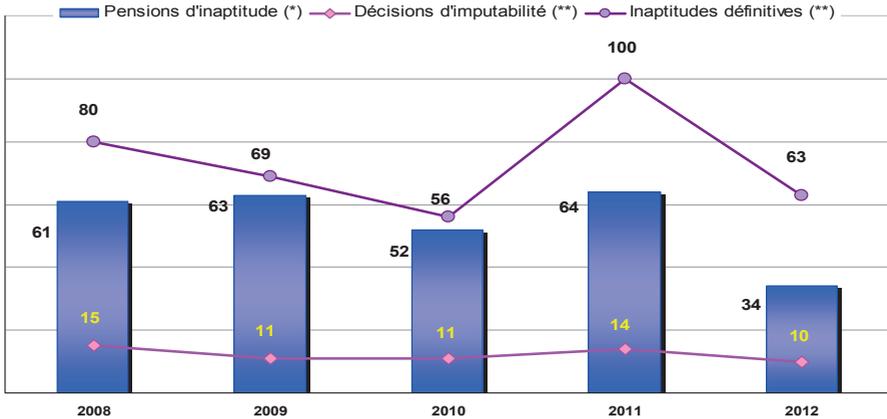
Poids de la majoration dans le montant des prestations versées





LA PRÉVOYANCE

➤ Inaptitudes et dossiers en conseil médical



(*) : Droits liquidés sur l'exercice suite à une inaptitude non imputable au service aérien (décisions CMAC)

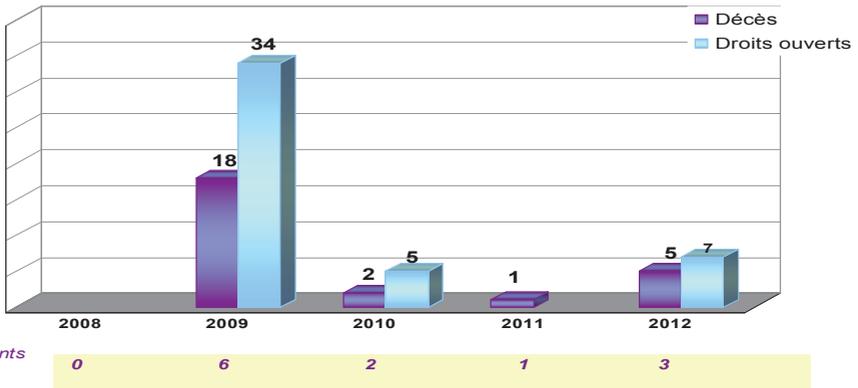
(**) : Décisions prononcées sur l'exercice

Le décompte des inaptitudes définitives et des décisions d'imputabilité est fait sur l'année de la décision.

Le décompte des pensions liquidées pour inaptitude définitive se fait sur l'année de la date d'effet des pensions.

Il faut noter qu'il peut y avoir un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre l'inaptitude définitive et la reconnaissance de l'imputabilité ou autre fait générateur (invalidité ou accident du travail sécurité sociale) permettant l'ouverture d'un droit à pension à effet de l'inaptitude définitive. Les données pour chacun des exercices ne sont donc que provisoires et revues, le cas échéant, a posteriori lors de l'ouverture des droits.

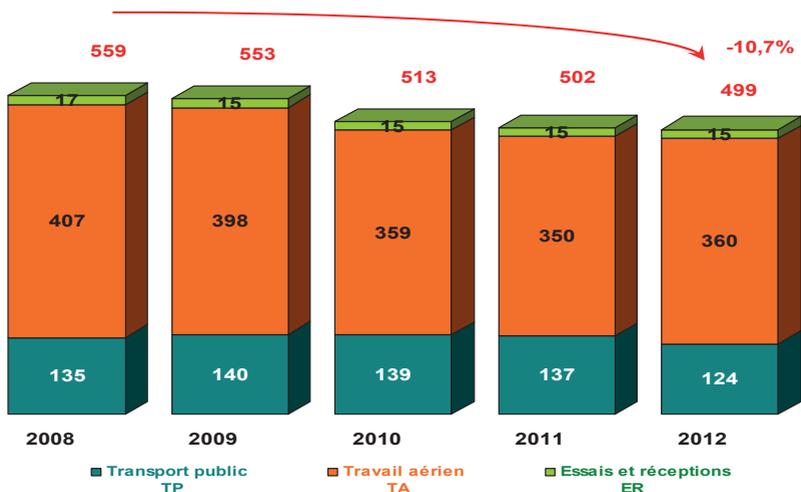
➤ Décès en accident aérien et ouvertures de droits



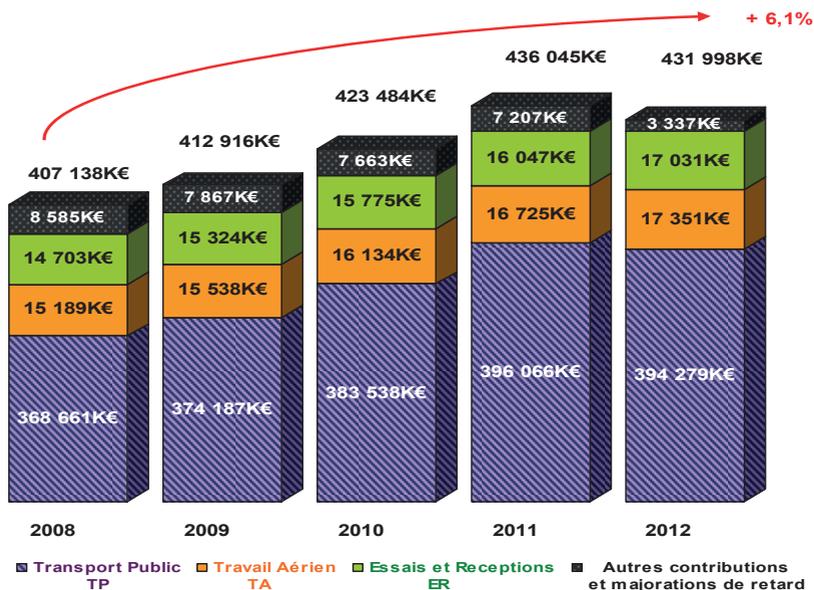
Nombre d'accidents aériens

LES EMPLOYEURS

➤ Évolution du nombre d'entreprises cotisant à la CRPN



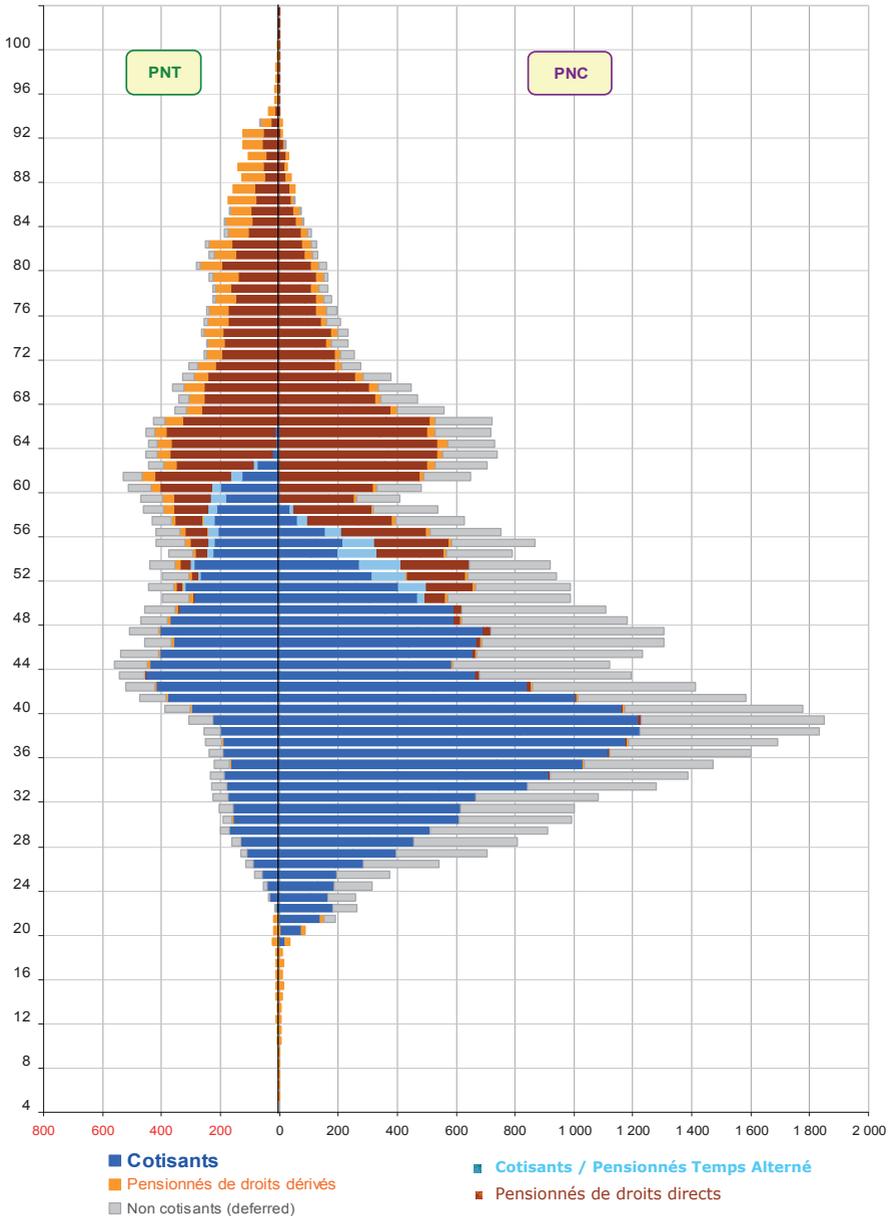
➤ Évolution des cotisations versées par secteur d'activité





L'ÉVOLUTION DES ÉQUILIBRES

➤ Pyramide des âges 2012



Évolution des taux de cotisations

	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'appel au fonds de retraite	97,50%	97,50%	100%	100%	101%
Fonds de retraite ^(a)	17,55%	17,55%	18%	18%	21,51%
Fonds d'assurance ^(a)	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,10%
Fonds Spécial ^(a) devenu Fonds de majoration ^(b) le 1er janvier 2012	3,40%	3,40%	3,40%	3,40%	0,68%
Taux de cotisation total^(c)	21,55%	21,55%	22,00%	22,00%	22,29%

(a) : L'assiette des cotisations est égale à 8 PSS

(b) : L'assiette des cotisations est égale à 1 PSS (à compter du 1er janvier 2012)

(c) : Pour 2012, taux total sur la tranche de 1 PSS

Évolution des cotisations

	Evolution des cotisations (hors provisions)			Evolution du taux de cotisations (tous fonds)	Evolution des données des actifs		
	Totales	dont rachats et Pôle emploi	dont Employeurs		MS soumise à cotisations	Effectifs (ETP)	Salaire moyen
2009 / 2008	1,4%	-12,3%	1,6%	0 point	1,6%	1,0%	0,6%
2010 / 2009	2,6%	-7,9%	2,7%	+ 0,45 point	0,6%	0,3%	0,3%
2011 / 2010	3,0%	-6,5%	3,1%	0 point	3,3%	0,3%	3,1%
2012 / 2011	-0,9%	-54,3%	0,0%	-0,06 point	-0,1%	-1,5%	1,4%
2012 / 2008	6,1%	-65,4%	7,6%	+ 0,39 point	5,5%	0,1%	5,4%

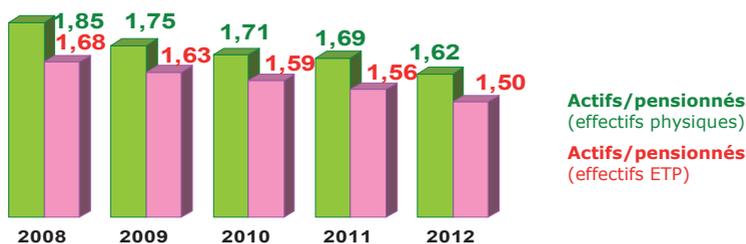
Évolution des prestations retraite

	Evolution du nombre de pensionnés (en ETP)				Evolution du montant des prestations*					Evolution de l'IVP
	Totaux	Droits directs	Droits directs partiels	Droits dérivés	Totaux	Droits directs	Droits directs partiels	Droits dérivés	Pension moyenne ⁽¹⁾	
2009 / 2008	3,8%	3,7%	29,1%	3,3%	4,4%	4,1%	25,4%	5,1%	0,6%	2,1%
2010 / 2009	2,6%	2,8%	2,1%	1,8%	2,2%	2,2%	-1,4%	2,8%	-0,4%	0,7%
2011 / 2010	2,8%	3,0%	6,7%	1,6%	2,6%	2,4%	7,6%	3,0%	-0,2%	1,2%
2012 / 2011	2,1%	1,8%	3,0%	3,3%	3,5%	3,1%	9,4%	5,5%	1,4%	2,4%
2012 / 2008	11,8%	11,8%	44,9%	10,3%	13,3%	12,3%	45,5%	17,4%	1,4%	6,6%

*prestations hors assurance

⁽¹⁾ y compris majoration

Évolution du ratio actifs/ pensionnés





Vous êtes actif, soyez vigilant !

Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous auprès de nos services que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, accomplissez vous-même cette formalité pour protéger vos droits. Sans cette déclaration, aucune des prestations prévues par le code des transports et le code de l'aviation civile ne peut être versée.

Régularisations

Lorsque la CRPN constate une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations, elle en informe l'employeur et les navigants. La validation des périodes est effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des cotisations salariales au Fonds de retraite**, que celles-ci aient été versées ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes en cause**. Au-delà de ce délai, aucune validation n'est possible en l'absence de versement de cotisations.

Demande de liquidation des droits



Vous envisagez la liquidation de vos droits à pension en totalité ou en temps alterné,

Les conditions de liquidation des droits à pension dans le régime CRPN ont été modifiées par le décret 2011-1500 du 10 novembre 2011 prenant effet au 1^{er} janvier 2012. Les conditions de liquidation sont évolutives sur une période de 10 ans.

Vous pouvez en prendre connaissance sur le tableau récapitulatif des conditions de liquidation des droits à pension, sur le site internet www.crpm.fr.

Vous êtes pensionné

Revalorisation des pensions

En application de l'article R 426-16-2 du CAC modifié par le décret 2011-1500, les pensions sont revalorisées au 1^{er} janvier de chaque année.

La revalorisation est calculée sur la variation de l'indice des prix à la consommation hors tabac, France entière, entre novembre de la pénultième année et novembre de l'année précédente. Au 1^{er} janvier 2014, la revalorisation annuelle s'établit à 0,618%.

Paiement des pensions

Les pensions sont payées mensuellement, à terme échu, **entre le 1^{er} et le 10 du mois suivant l'échéance**.

Toute modification de compte bancaire, postal ou caisse d'épargne pour le virement de la pension doit nous être notifiée par courrier ou fax, **dûment signé par le pensionné**.

Reprise d'activité

Vous êtes pensionné ou allez faire liquider vos droits à pension. Nous vous rappelons qu'en application du règlement de la CRPN (Art R 426-15-4 du CAC), il ne peut y avoir versement de la pension et activité de navigant pour la même période.

Vous êtes affilié, ceci vous concerne :



Pôle emploi - UNEDIC

Depuis 1997, l'UNEDIC nous adresse chaque année une participation pour le financement retraite des périodes de chômage faisant suite à la rupture d'un contrat de navigant ayant donné lieu à cotisations à la CRPN. Nous informons automatiquement les affiliés concernés de leurs droits lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire annuel brut d'activité.

Nous sommes régulièrement interrogés par des affiliés pensionnés sur les possibilités de faire valider des périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, ils percevaient la pension CRPN : **Il ne peut y avoir, pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.**

Vous êtes employeur, Ne prenez pas de risque !

Informez-nous de toute embauche de navigant

Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne.**

Vous pouvez saisir directement vos déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur notre site internet :

Connectez-vous sur : <http://www.crpm.fr> - Services en ligne – Effectuez vos DPAE.

Nous vous rappelons que **la DPAE est obligatoire.** Elle conditionne la couverture risques aériens de votre personnel navigant, notamment en cas d'accident aérien en service.

Vous cotisez au taux majoré prévu à l'article R 426-9 du Code de l'Aviation Civile (CAC) pour certaines catégories de navigants.

Cette sur-cotisation est appliquée tant que le personnel navigant concerné n'atteint pas 30 annuités.

Acquitez-vous de vos cotisations dans les délais

Toute cotisation non perçue à la date d'exigibilité fait l'objet d'une majoration de retard, dont les taux sont ceux en vigueur dans le régime général de la Sécurité sociale. En cas de non versement des cotisations, la CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux rétentions de précompte de cotisations, car elles sont assimilables à un abus de confiance.



CRPN



Retraite des navigants

8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex

 : 01 41 92 25 25

 : 01 41 92 26 29

 : www.crpn.fr